

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL

SERVICE DU PERSONNEL MEDICAL, ADMINISTRATIF,  
BIOMEDICAL ET DU GENIE SANITAIRE

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL

SERVICE OF MEDICAL, ADMINISTRATIVE,  
BIOMEDICAL AND SANITARY ENGINEERING STAFF

DECISION N° 0467 /D/MINSANTE/SG/DRH/SDP/SPMABGS/BPABGS du 24 AVR 2020

mettant certains lauréats des concours directs des 12 et 13 octobre 2019,  
à la disposition des Délégations Régionales de la Santé.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;  
Vu Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N° 2000/287 du 12 octobre 2000 ;  
Vu la Décret N°2001/145 du 03 juillet 2001 portant Statut Particulier des fonctionnaires des Corps de la Santé Publique;  
Vu le Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le Décret N°2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde  
Vu le Décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;  
Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu l'arrêté N°005873/MINFOPRA du 01 juillet 2019, portant ouverture de concours directs pour le recrutement de soixante-quinze (75) personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Techniques Médico-sanitaires et Génie Sanitaire), session 2019 ;  
Vu l'Arrêté N°001128/MINFOPRA du 19 février 2020, Portant publication des résultats définitifs des concours directs des 12 et 13 octobre 2019 pour le recrutement de quarante-cinq (45) personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Techniques Médico-Sanitaires et Génie Sanitaire), session 2019 ;  
Vu la Décision N°000392/MINFOPRA/SG/DDRHE/SDC/SCDB du 25 mars 2020, Portant mise à disposition des personnels ;  
Considérant les nécessités de service,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** .- Pour compter de la date de signature de la présente Décision, les **Techniciens du Génie Sanitaire** dont les noms suivent, lauréats des concours directs des 12 et 13 octobre 2019 pour le recrutement de personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Techniques Médico-Sanitaires et Génie Sanitaire), session 2019, sont mis à la disposition des Délégations Régionales de la Santé ainsi qu'il suit :

SERVICES DECONCENTRES	
DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CENTRE	
N°	NOMS ET PRENOMS
1.	Monsieur <b>BOGNING TSAPI Fabrice</b>

  

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EST	
N°	NOMS ET PRENOMS
2.	Monsieur <b>FOSSI DEFO Christian Julio</b>

  

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EXTREME-NORD	
N°	NOMS ET PRENOMS
3.	Monsieur <b>SAH TANDIE Pierre Roger</b>



DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'OUEST	
N°	NOMS ET PRENOMS
4.	Monsieur KOAGNE NEMBOUE YVES LANDRY

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU LITTORAL	
N°	NOMS ET PRENOMS
5.	Monsieur NGANMOUO NYANTA Karell

**Article 2 .-** Les intéressés sont tenus de rejoindre leur poste d'affectation dans les quinze (15) jours qui suivent la signature de la présente Décision.

**Article 3 .-** La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

**Ampliations :**

- CAB/MINSANTE/SESP ;
- SG ;
- DRH ;
- DRSP/Ce ;Est ; Ext-N ; Ouest ; Litt
- SDP ;
- SPMABGSS/FCP
- Intéressés ;
- Observatoire DRH ;
- Archives/Chronos.



Dr. MANAOUDA MALACHIE